

conseil de Colborne, qui administrait le pays depuis le départ de Gosford, et d'en former un autre de son choix, composé en grande partie des personnes de sa suite.

226. *Quel est le fait le plus saillant du gouvernement de lord Durham ?*— Le fait le plus remarquable de l'administration de ce gouverneur, fut l'amnistie presque générale qu'il accorda aux prisonniers politiques, arrêtés pendant les derniers troubles ; il n'en excepta que vingt-quatre, qui furent exilés aux Bermudes. Cette amnistie causa une grande joie en Canada ; mais elle fut désavouée en Angleterre. Lord Durham fut si blessé de ce désaveu, qu'il donna aussitôt sa démission, et s'embarqua pour l'Europe (le 1er novembre 1838). Sir John Colborne prit les rênes de l'administration, et les conserva jusqu'à l'arrivée de lord Sydenham (1839).

227. *Que firent les réfugiés politiques aux Etats-Unis, après le départ de lord Durham ?*— Ils organisèrent un nouveau mouvement insurrectionnel dans les deux Canadas. Des soulèvements partiels eurent lieu sur plusieurs points, à Terrebonne, à Châteauguay, à Rouville, à Varennes, pendant que le Dr. Nelson pénétrait dans le pays, à la tête d'un corps d'Américains et d'émigrés politiques. Colborne déclara alors la loi martiale, et marcha avec 7 à 8,000 hommes vers le pays insurgé. Tout était rentré dans l'ordre, lorsqu'il y arriva. Il n'eut qu'à promener partout